

TOUT BUGEY-SUD

n°10 | Mars 2024

Le magazine de la
communauté de communes
www.ccbugeysud.com

 @CCBugeySud

Réhabilitation de la piscine intercommunale Bugey-Sud



Modélisation de la future piscine intercommunale - agence Z-architecture

P. 4 | Nouveauté

Deux antennes
supplémentaires
pour la Maison
France Services

P. 9 | Mobilités

Des évolutions
pour le transport
à la demande

P. 12 | Ressource en eau

Réduisez votre
consommation
avec du matériel
hydroéconome



BUGEYSUD
Communauté de communes

Retrouvez toutes les actualités de votre communauté de communes sur les réseaux sociaux.

Facebook :
@CCBugeySud

LinkedIn :
@Communauté de communes Bugey-Sud

Iliwap :
@Communauté de communes Bugey-Sud



LE PROJET DE TERRITOIRE BUGEY-SUD



AXE 1 : Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique.



AXE 2 : Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire.



AXE 3 : Organiser et coordonner l'action publique au service de la mise en oeuvre du projet commun.

Cérémonie des vœux 2024



+ de photos sur
www.ccbugeysud.com

Jeudi 11 janvier 2024 a eu lieu la cérémonie des vœux de la communauté de communes Bugey-Sud. Une cérémonie présentée sur un format original et ludique où les forces vives du territoire ont pu tester leurs connaissances via un quiz.

L'occasion également pour Pauline Godet, présidente, et l'ensemble des élus communautaires de présenter leurs meilleurs vœux et les grands projets de Bugey-Sud aux élus, aux partenaires, à la conseillère régionale Myriam Keller, au président du Département de l'Ain Jean Deguerry et au député Damien Abad.

INFOS PRATIQUES

La communauté de communes Bugey-Sud accueille le public au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley du lundi au vendredi de 9h à 12h et les lundis, mardis et jeudis de 14h à 17h.
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact :

accueil@cbbugeysud.com
www.cbbugeysud.com | 04 79 81 41 05

Localisation des autres services de la communauté de communes Bugey-Sud accueillant du public

Régie des eaux

Au 68 rue Antoine Lavoisier -
La Pélissière à Belley :

04 28 38 44 81

Accueil du public :

Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h30.
Jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Maisons France Services :

04 57 29 81 50

- **Belley : 170, avenue Paul Chastel**

Lundi : 10h-13h

Mardi/Jeudi : 14h-17h

Mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi : 11h-14h

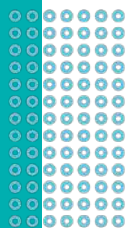
- **Champagne-en-Valromey : Maison de Pays**

Jeudi : 9h-12h

- **Groslée-Saint-Benoit : Mairie de Saint-Benoit**

Mardi : 9h-12h

Piscine, avenue Paul Chastel à Belley



L'édito

Nous sommes désormais dans une nouvelle phase de notre mandat avec la mise en œuvre opérationnelle de nos politiques publiques dont le fil conducteur est le développement durable de notre territoire.

En 2024, débiteront ainsi les travaux des 3 projets phares de la mandature pour lesquels nous venons de déposer les autorisations d'urbanisme : le siège communautaire, la réhabilitation de la piscine intercommunale, et la requalification des abords de la cascade de Glandieu.

Notre offre de services de mobilité va s'étoffer pour bénéficier au plus grand nombre.

Le service de transport à la demande va désormais être accessible aux 15-18 ans. Avec cette nouvelle proposition couplée au choix d'un nouveau prestataire, nous voulons répondre aux besoins d'un public jusqu'à présent ignoré.

À l'automne, une navette régulière et sans réservation desservira les principaux pôles de Belley et permettra aux habitants du territoire de limiter l'utilisation de la voiture individuelle dans la ville centre.

En complément de nos actions pour le développement du vélo comme solution de mobilité au quotidien, une plateforme de covoiturage et le développement de l'auto-partage viendront compléter ce bouquet de services.

Aujourd'hui, nous avons atteint la maturité politique et organisationnelle nécessaire pour déployer ces projets.

Ils s'inscrivent dans une trajectoire désormais bien définie et formalisée par notre projet de territoire : répondre aux besoins des usagers de Bugey-Sud en systématisant les principes de sobriété et d'efficacité, avec une attention particulière à la gestion de nos ressources naturelles et financières, ainsi qu'à l'impact social et environnemental de nos décisions.

Il est nécessaire de s'adapter à ces contraintes car les défis et les enjeux sont nombreux et importants. Nous les relèverons ensemble.

C'est dans cet esprit que nous vous donnons rendez-vous à Bugey Expo dont la thématique sera "l'artisanat durable – recycler – réutiliser – optimiser". Nous vous présenterons nos actions concernant l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, les biodéchets et les matériels hydroéconomiques pour préserver la ressource en eau.

Nous vous donnons également rendez-vous au musée mémorial de la Maison d'Izieu, du 4 au 7 avril, pour la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la rafle des enfants.

Ces journées de la mémoire seront l'occasion de rappeler que la diversité, la tolérance et la paix sont des principes fondamentaux à protéger et à conforter.



Pauline GODET,
Présidente de la communauté
de communes Bugey-Sud,
Maire de Valromey-sur-Séran

Directrice de publication : Pauline GODET
Rédacteur en chef : Christophe GIBOULET
Conception - réalisation : Audrey CANDY LLAMAS
Photo de couverture : Agence Z-architecture
Crédits photos : L.MADELON - CCBS - F.SCALI -
Z-architecture - CPTS - Decathlon - ESS Ecowhat - OT
Bugey Sud Grd Colombier - Atelier des vergers architectes
Imprimé sur papier 100 % recyclé fabriqué en France
par Gonnet Imprimeur à Virignin, 01300. IMPRIM'VERT
Tirage : 20 500 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Communauté de communes Bugey-Sud

34 Grande Rue - CS 87071
01301 BELLEY Cedex



BIENTÔT

Ouverture de 2 nouvelles antennes à Culoz-Béon et Virieu-le-Grand

Pour permettre à tous les habitants de Bugey-Sud d'accéder aux différents services publics, la communauté de communes Bugey-Sud a mis en place une Maison France Services dans 3 communes du territoire (Champagne-en-Valromey, Groslée-Saint-Benoit et Belley) en février 2022.

Vous pouvez ainsi être accompagnés dans les démarches administratives suivantes : déclaration des revenus,

demande d'aides (allocation logement, RSA), recherche d'un emploi, remboursement de soins, préparation de la retraite, réponse à un litige ou à un conflit, ...

Des partenaires interviennent également dans le bureau confidentiel à Belley (DGFIP, CMA, CPAM, CAF, ADIL, conciliateur de justice, ... - prise de rendez-vous auprès des partenaires en ligne, par mail ou par téléphone).



Sylvie Schreiber

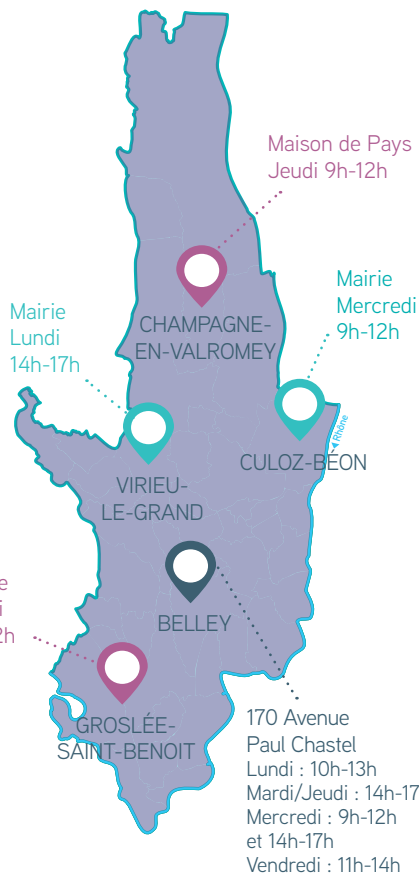
vice-présidente en charge du projet de santé territorial, des solidarités et de la politique de l'habitat

Face au succès du dispositif, pour répondre aux besoins grandissants des habitants et couvrir tous les bassins de services du territoire, la Maison France Services va ouvrir deux nouvelles antennes à Culoz-Béon (Mairie) et à Virieu-le-Grand (Mairie) en 2024.



2 nouveaux partenaires

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le ministère de la transition énergétique viennent compléter le bouquet de services de la Maison France Services.



Ouverture courant 2024.



Permanence une demi-journée par semaine sur rendez-vous.



Permanence tous les jours avec ou sans rendez-vous.

93 %

SATISFACTION GOBALE DES USAGERS FRANCE SERVICES

(Résultats provenant de la borne de satisfaction installée sur le site de Belley)

Horaires, permanences, modalités pratiques sur www.ccbugeysud.com



Pour prendre rendez-vous :

04 57 29 81 50

mfs@ccbugeysud.com



"Trop d'écrans ? les addictions... et si on en parlait ?"

La communauté de communes Bugey-Sud, en partenariat avec la Ville de Belley et le Département de l'Ain, soutient un programme d'actions de prévention et d'éducation au numérique, et de prévention de toutes formes d'addictions.

Le projet "Trop d'écrans ? les addictions... et si on en parlait ?" se traduit sur le territoire par des conférences, des ateliers numériques pour les parents et enfants, des interventions de professionnels dans les écoles et collèges, des formations qui viennent outiller et fédérer les professionnels du territoire pour lutter contre les addictions.

En décembre, le collectif Cose intervenait auprès de professionnels de la petite enfance pour alerter sur les dangers d'une surexposition aux écrans des plus petits. Le Dr Ducanda expliquait comment les écrans génèrent un mécanisme de plaisir et d'autosatisfaction sans fournir d'efforts, et rappelait la nécessité de couvrir les besoins des petits (motricité, manipulation, contacts humains...).

Addictions France est aussi intervenue lors des séances de théâtre-forum proposées par la compagnie Thé'Art & Co, où le public était invité à réagir aux situations jouées par les comédiens. Des séances sont prévues avec les collèges d'Artemare, Belley, Culoz-Béon et le lycée du Bugey.



Les parents sont invités à participer aux conférences de l'association Fréquence Ecoles, qui accompagne les familles, explique et favorise le choix éclairé des activités numériques adaptées aux valeurs et attentes de chacun, et qui promeut l'interaction entre parents et enfants sur la question des écrans. Fréquence Ecoles intervient auprès de 21 classes de CM1-CM2 du territoire Bugey-Sud.

L'ensemble de ce projet est soutenu et financé par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA).

Quartier prioritaire : les habitants engagés dans le futur contrat de ville

La communauté de communes Bugey-Sud est compétente en matière de politique de la ville qui vise à réduire les inégalités territoriales et à agir pour les quartiers en difficulté.

La Ville de Belley était ainsi concernée par le premier contrat de ville qui a pris fin en 2023. Pour la période 2024-2030, la nouvelle géographie prioritaire s'étend du Clos-Morcel à la Bouvardière, portant à 1 300 le nombre d'habitants au sein du quartier, soit plus de 14% de la population belleysanne, avec le revenu médian le plus faible du département de l'Ain.

Le nouveau contrat de ville est en cours d'écriture ; il s'appuie sur la concertation citoyenne menée par la Fédération des centres sociaux de l'Ain, et la médiatrice adultes relais de Bugey-Sud.



Journée de concertation citoyenne

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Le CLIC Bugey-Sud accueille, écoute, informe et oriente les plus de 60 ans et leur entourage : soutien à domicile, solutions d'accueil et d'hébergement, accompagnement dans les démarches. Des permanences sur rendez-vous sont organisées :

- à Belley, lundi matin et vendredi après-midi
- à Virieu-le-Grand, mardi après-midi
- à Artemare, mercredi matin
- à Culoz-Béon, jeudi après-midi
- à Groslée-Saint-Benoit, mardi matin

Une visite à domicile est possible en fonction des situations. Pour toute information, question ou rendez-vous : 06 89 57 27 50 ou maud.hernandez@ain.fr

Comment se faire aider en cas d'addiction ?

Des solutions existent sur le territoire Bugey-Sud :

- **L'association Alcool, Ecoute, Joie et Santé** : accueil le 1^{er} vendredi de chaque mois à 20h à la mairie d'Artemare. Tél. 7j/7 : 06 77 49 61 97
- **Addictions France – CSAPA de Belley** (45 Place de la vieille porte) : Tél. 04 74 23 36 61 - aura01@addictions-france.org
- **Le Pélican** : association spécialisée en addictologie. Permanences les lundis au Centre Hospitalier de Belley (700 avenue de Narvik - 01300 Belley). Sur rendez-vous au 04 79 62 56 24.

Accueil gratuit, anonyme et confidentiel.





La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)



La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est une association qui permet aux professionnels de santé de se regrouper sur un même territoire, autour d'un projet médical et médico-social commun et apporter une réponse collective aux enjeux de santé.

La CPTS Bugey-Sud, la première créée dans le département de l'Ain, couvre un territoire qui s'étend de Serrières-de-Briord jusqu'au Plateau d'Hauteville ce qui représente plus de 48 000 habitants.

La CPTS Bugey-Sud a quatre missions principales :

- la réponse à la demande de soins non-programmés
- l'accès au médecin traitant
- la prévention primaire et secondaire du diabète
- le parcours de soin des personnes atteintes de troubles neurodéveloppementaux



Des difficultés à obtenir un rendez-vous avec votre médecin traitant ?

La CPTS assure une permanence téléphonique du **lundi au jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 9h à 12h** pour vous aider à trouver un rendez-vous avec un professionnel de santé sur le territoire Bugey-Sud dans les meilleurs délais en cohérence avec vos besoins.

Permanence téléphonique de la CPTS : 06 59 74 32 82



ATTENTION : régulation de l'accès aux urgences de l'hôpital jusqu'en août 2024 minimum. Fermeture à partir de 17h pour certaines filières. Plus d'informations sur www.ch-bugeysud.fr

LIEU D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

**45 place de la vieille porte
01300 BELLEY**

L'accès aux soins, pour tous et partout, est l'une des préoccupations majeures pour la communauté de communes Bugey-Sud et la CPTS. Elles se sont donc associées pour proposer un dispositif d'écoute par une psychologue.

Qui peut en bénéficier ?

Ce lieu d'écoute est ouvert à tous, enfants, adolescents et adultes en souffrance psychique, en situation d'exclusion et de précarité sociale.

**ACCUEIL GRATUIT
ET ANONYME
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

- Lundi : 9h-16h
- Mardi : 9h-12h et 13h30-16h
- Jeudi : 9h-12h et 13h30-16h
- Vendredi : 9h-12h

06 08 21 12 57

Centre Hospitalier Bugey-Sud

L'hôpital Bugey-Sud propose désormais aux usagers de prendre rendez-vous directement en ligne pour leurs examens au service de radiologie – imagerie médicale (radiographies, scanners sans injection et échographies).

Pour prendre rendez-vous : <https://radiologie.ch-bugeysud.fr/xaportaidiffusionmobile/>

Ce service propose aussi aux personnes qui ont passé des examens ainsi qu'à leur médecin traitant de consulter les images et les comptes-rendus depuis leur espace en ligne.



Bâtiments

Modélisation de la future piscine intercommunale - agence Z-architecture

Projet de requalification de la piscine intercommunale



Les travaux de requalification de la piscine intercommunale vont prochainement débuter. Le cabinet Z-architecture a été retenu. Pour rappel, l'objectif est de réaliser un bâtiment sobre sur le plan architectural, financier et énergétique qui permettra l'apprentissage de la natation et l'accueil des familles dans un équipement et un cadre de qualité. La structure actuelle du bassin sera réutilisée. Les espaces techniques, administratifs, l'accueil et les vestiaires seront reconstruits. Une terrasse minérale de 350 m² et un espace végétalisé de 1 800 m² seront accessibles aux baigneurs.

Les chiffres

2 300m² de surface (+ 25%)

500m² de surface de bassin et jeux d'eau (+ 14%) :

1 bassin sportif, profondeur 2m

5 lignes d'eau de 25m

1 bassin d'apprentissage

1 splash pad (zone de jeu aquatique sans profondeur)



FERMETURE DE LA PISCINE ACTUELLE : **JUILLET 2024**

OUVERTURE DE LA PISCINE RÉHABILITÉE : **1^{ER} TRIMESTRE 2026**

Le siège communautaire

La réhabilitation de l'ancien EHPAD de Belley pour en faire le siège de la communauté de communes Bugey-Sud est lancée. Les travaux de désamiantage vont commencer en avril 2024.



LIVRAISON **FIN 2025**



MONTANT DES TRAVAUX **5,3 M€ HT**

Modélisation du futur siège communautaire - atelier des vergers architectes



Bugey-Sud aide à la création d'entreprises

Vous souhaitez rejoindre l'aventure entrepreneuriale et vous vous demandez comment créer votre entreprise ? Vous cherchez des financements ? La communauté de communes Bugey-Sud soutient financièrement les associations d'aide à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises. Quel que soit votre projet, un accompagnement est aussi possible.

Aide au montage du projet avec La Bâtisse

"La Bâtisse" est une Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE) qui accompagne à la création d'activité et au développement d'entreprises sur le territoire, en intervenant sur :

- le statut juridique
- l'assurance et la responsabilité civile et professionnelle
- la gestion comptable de l'activité
- un logiciel de facturation pour le suivi de l'entreprise
- un accompagnement individualisé par un coaching au développement
- un réseau via les autres entrepreneurs de la coopérative

La Bâtisse propose un accompagnement sur mesure et se situe au pôle entrepreneurial Actipôle Bugey-Sud à Virignin.

Contact La Bâtisse : Hela Bourokba - 06 41 27 60 75 - hela@labatisse.org

Aide au financement avec Initiative Bugey

Initiative Bugey est une association qui accompagne les entrepreneurs dans leur projet de création, de reprise ou de développement d'une entreprise et se situe au pôle entrepreneurial Actipôle Bugey-Sud à Virignin.

A ce titre, Initiative Bugey accorde des prêts d'honneur aux créateurs ou repreneurs d'entreprises.

En 2023, 37 porteurs de projets ont été soutenus, ce qui représente un montant d'avances remboursables de 416 500€, dont 41 500€ financés par la communauté de communes Bugey-Sud.

Contact Initiative Bugey : 04 58 11 01 22 - accueil@initiativebugey.com

Vous cherchez un lieu d'implantation pour votre entreprise ?



Contact : Service développement économique - Actipôle Bugey-Sud - 04 79 81 46 76 - economie@ccebugeysud.com



Myriam Keller, vice-présidente en charge du développement économique

“ La communauté de communes Bugey-Sud souhaite faire bénéficier les entrepreneurs du territoire d'un accompagnement complet et personnalisé à chaque étape de leur projet via un réseau de partenaires experts. ”



Salon Bugey-Expo du 5 au 7 avril 2024

Le salon Bugey-Expo, salon des savoir-faire du Bugey, revient cette année pour sa 20^{ème} édition les 5, 6, 7 avril 2024 au boulodrome de Belley. La thématique sera l'artisanat durable - réutiliser - recycler - optimiser. La communauté de communes Bugey-Sud sera présente et vous invite à découvrir sur son stand une présentation sur le matériel hydroéconome, les biodéchets, l'OPAH et la mobilité. Entrée gratuite.

Le salon Smile 2024

Du 13 au 15 mars, Bugey Développement a organisé le salon SMILE, événement économique important du territoire. En 2024, Bugey-Sud est le premier contributeur financier de ce projet. Les lycées du Bugey et Lamartine de Belley ont également participé à l'organisation (repas des bénévoles, questionnaires...).

1 100
VISITEURS

120
BÉNÉVOLES



8 COLLÈGES ACCUEILLIS



Evolution du transport à la demande

Depuis plusieurs années, la communauté de communes Bugey-Sud facilite les déplacements des habitants du territoire avec un service de Transport à la Demande (TAD) réservé à un public spécifique. Depuis le 1^{er} mars 2024, plusieurs changements ont eu lieu.

Les évolutions du TAD :

- **Le service est désormais accessible aux 15-18 ans et aux plus de 75 ans (au lieu de 80 ans)**, en plus des bénéficiaires actuels. Des dérogations peuvent être accordées.
- **Le numéro de réservation change** : il faut désormais appeler la centrale "Allo la Région vous transporte" au **04 8000 7000** (taper 1 pour sélectionner le TAD puis 01 pour le département de l'Ain)
- **Le délai de réservation diminue** : il est possible de réserver jusqu'à la veille avant 12h (au lieu de 48h) et au maximum 2 semaines avant
- **Les tarifs sont simplifiés** : **3€** pour les trajets jusqu'à 10km et **5€** pour les trajets à partir de 11km (tarif réduit à 50% pour un quotient familial inférieur à 760)

- La prise en charge se fait toujours à domicile, mais le lieu de dépose à destination de Belley et Culoz-Béon se fait à des points d'arrêts. Pour les personnes à mobilité réduite, le point de dépose se fait à l'adresse précise.

Comment en bénéficier ?

1. S'inscrire au préalable en retournant le formulaire d'inscription et les justificatifs correspondants.
2. Réserver un trajet en appelant la centrale de réservation

Les horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Plus d'informations et formulaire d'inscription :



NOUVEAUTÉ



Le vélo à assistance électrique, le tester... c'est l'adopter !

Le parc de vélos à assistance électrique (VAE) de Bugey-Sud s'étoffe. En effet, à partir du 1^{er} avril, en plus des VAE, il sera possible de louer un **vélo-cargo longtail électrique**.

Objectif : permettre aux habitants de Bugey-Sud de tester ce vélo rallongé à l'arrière afin de pouvoir transporter 2 enfants ou jusqu'à 170kg de chargement.

Réservation en ligne sur www.ccbugeysud.com/nos-services/location-vae

Si vous utilisez le vélo pour les trajets domicile-travail, nous vous rappelons que votre employeur doit vous rembourser 50% de la location.

Toutes les aides à la mobilité sont disponibles sur www.ccbugeysud.com

Navette urbaine de Belley

À l'issue d'un important travail de concertation (avec les élus, entreprises, associations et citoyens), pour répondre au mieux aux besoins des habitants, une ligne régulière de transport va prochainement être opérationnelle à Belley.

Objectifs :

- Relier les principaux pôles générateurs de déplacements de Belley

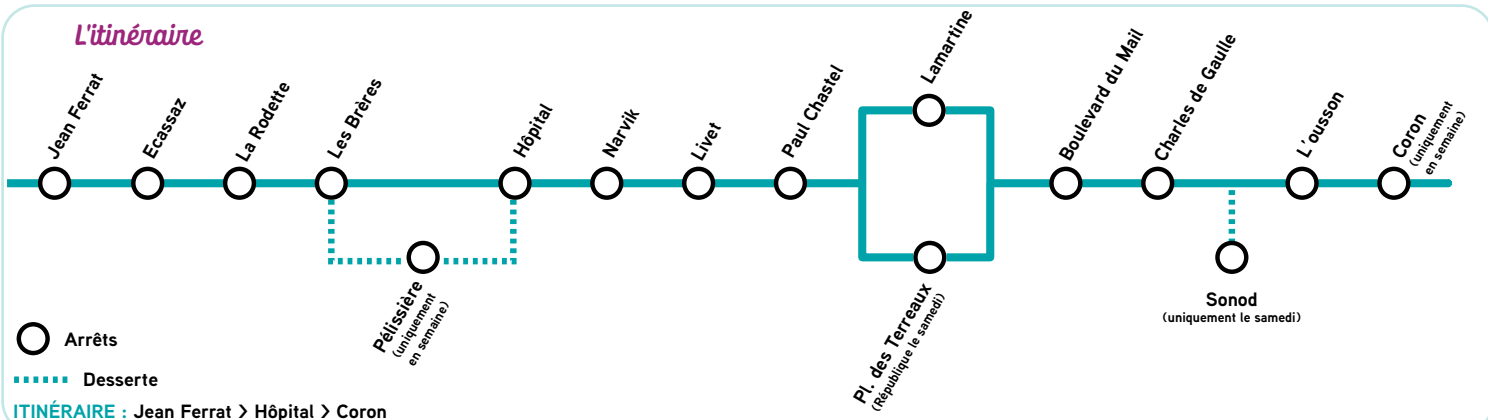
- Etre complémentaire avec les autres solutions de mobilité (lignes interurbaines, TAD, covoiturage, vélo, marche...)

Ouverture en septembre 2024 :

- Ligne régulière circulant du lundi au samedi, toute l'année
- De 6h30 à 19h20 (samedi : 8h à 18h)
- Fréquence : entre 45 min et 1h30



L'itinéraire





Votre facture d'eau expliquée...

1 Identifiants Portail abonné

Le numéro de contrat et la clé de sécurité vous permettent de créer votre compte sur le portail internet <https://eau.ccbugeysud.com>, pour suivre l'état de vos factures ou votre consommation.



Portail internet
eau.ccbugeysud.com

2 Adresse du lieu desservi

Adresse où se trouve le compteur.

3 Adresse de l'organisme de recouvrement des factures

La régie des eaux n'ayant pas le droit d'encaisser vos règlements de facture, c'est le Service de Gestion Comptable (Trésor Public) qui se charge de cette mission de recouvrement. C'est auprès de cet organisme que vous devez vous adresser pour toute question relative au paiement de votre facture.

4 Adresse de facturation

Adresse où a été envoyée la facture. Elle ne correspond pas forcément à l'adresse du lieu desservi (résidences secondaires, locaux professionnels...)

5 Date d'émission de la facture

6 Consommation et abonnement

La période de consommation (ou part variable) débute au lendemain du dernier index relevé et est facturée jusqu'au nouvel index relevé par nos agents ou communiqué par l'abonné.

La période d'abonnement (ou part fixe) débute au lendemain de la dernière période facturée jusqu'au jour de la relève. L'abonnement est facturé à terme échu et est calculé au nombre de jour concerné par la période de facturation.

7 Prix de l'eau au litre hors abonnement

Afin de vous permettre de comparer le prix de l'eau du robinet à celui de l'eau commercialisée en bouteille, la loi impose de faire figurer une tarification indicative au litre sur votre facture. Ce prix au litre est calculé sur la base de votre consommation uniquement, hors abonnement (part fixe).

8 Histogramme - Historique de vos consommations

9 QR CODE de paiement chez les buralistes

Si vous souhaitez payer votre facture en espèces ou par carte bancaire chez un buraliste agréé, ce dernier utilise ce code pour retrouver les informations qui concernent votre facture (montant à régler).

10 Titre Interbancaire de Paiement SEPA (TIP SEPA)

Le TIP SEPA est un moyen de paiement. Il vous suffit de joindre un RIB au TIP (si vos coordonnées bancaires ne sont pas déjà inscrites), de dater et signer le coupon détachable et de le renvoyer à l'adresse indiquée.

BUGEYSUD
Communauté de communes
REGIE DES EAUX BUGEY-SUD
68 Rue Antoine Lavoisier
La Pélissière - 01300 BELLEY
SIRET Budget Eau : 200 040 350 00239
Budget Assainissement : 200 040 350 00247

NOS HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h30
Mercredi : 8h30-18h30 - Vendredi : 8h30-17h

NOUS CONTACTER
Numéro de téléphone : 04 28 38 44 81
Mail : regiedeseaux@ccbugeysud.com
Portail abonné : <https://eau.ccbugeysud.com>

NOUS ÉCRIRE
Communauté de communes Bugey-Sud
34 Grande Rue - CS 87071
01301 BELLEY CEDEX

NOUS SUIVRE sur LinkedIn
Retrouver les actualités en vous abonnant à la station : Régie des eaux Bugey-Sud

Qualité de l'eau : résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr

Pour toute question relative à l'encaissement, s'adresser au SGC d'Oyonnax (détail au verso).

Identifiant Portail abonné :	N° du contrat :	1
	Clé de sécurité :	2
Adresse du lieu desservi :	18	01300 BELLEY
	SGC D'OYONNAX	3
	168 RUE ANATOLE FRANCE	
	CS 70519	
	01117 OYONNAX CEDEX	
	N	4
	18	
	01300 BELLEY	

Facture n° 2023-EA-00- du 16/10/2023 5

Eau et Assainissement
Consommation du 28/04/2023 au 05/10/2023 6
Abonnement du 01/05/2023 au 30/09/2023

Présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Montants TTC	
28 m ³	
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00268 €	7
Abonnement	29,66
Consommation	75,14
Total de la facture	104,80
Montant total à payer avant le 27/11/2023	104,80 €

Historique de consommation 8

Année	Consommation (m³)
2020	0
2021	12
2022	80
2023	48

Pour un paiement rapide et sécurisé, privilégier le paiement en ligne sur le site www.payfip.gouv.fr (références au verso).

TIP SEPA 10

Région de paiement SEPA : en regard de l'adresse de votre lieu de résidence, vous devez sélectionner le moyen de paiement de votre facture pour votre compte et votre banque. Établir votre compte conformément au règlement de paiement. Vous bénéficiez de droit d'être informé par votre banque de vos crédits bancaires dans la mesure où vous avez accepté une telle information. Une demande de consommation de crédit bancaire doit être présentée dans les 15 jours précédant la date de votre engagement au paiement bancaire. Les fonds bancaires sont transférés automatiquement à votre compte bancaire. Vous bénéficiez de droit de résiliation de votre contrat de paiement SEPA. Votre signature est obligatoire pour attester la réception, votre acceptation de la facture et de la facture de paiement SEPA.

DATE et LIEU : SIGNATURE : *
M 18 01300 BELLEY

Région de Paiement Unique de Mandat : TIPSEPA010245200000000000001621423
IC3 FR64222856789
Référence : 4 00 20 00000000015214 K 100 55 Montant : 104,80 €
Crédancier : SGC D'OYONNAX
CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

9

Joindre un relevé d'identité bancaire

620210500232

941133000175 211000000000000162140010244964706 10480



Les horaires de la régie des eaux évoluent :

Depuis le 1^{er} mars 2024, l'accueil de la régie des eaux (68 rue Antoine Lavoisier - La Pélissière à Belley) est ouvert le lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Facture n° 2023-EA-00- du 16/10/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m ³
11938	07120073	15	05/10/2023	1251			1279	28
Consommation totale relevée								28
Détail de votre facture								
Consommation facturée (m³)								28
Application du tarif en	Tranche	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant HT	TVA	Montant TTC	
Distribution de l'eau								40,63
Abonnement eau (jour)	2023	153 jours		0,10948	16,75	0,92 (5.5%)	17,67	
Consommation eau (m ³)	2023	28 m ³		0,77700	21,76	1,20 (5.5%)	22,96	
Collecte des eaux usées								49,60
Abonnement assainissement (jour)	2023	153 jours		0,07121	10,90	1,09 (10%)	11,99	
Consommation assainissement (m ³)	2023	28 m ³		1,22100	34,19	3,42 (10%)	37,61	
Organismes publics								14,57
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	2023	28 m ³		0,16000	4,48	0,45 (10%)	4,93	
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	2023	28 m ³		0,28000	7,84	0,43 (5.5%)	8,27	
Redevance prélèvement ressource en eau	2023	28 m ³		0,04660	1,30	0,07 (5.5%)	1,37	
Total de votre facture					97,22	7,58	104,80	

Commentaires

Difficultés de paiement : Si vous rencontrez des difficultés pour le règlement de cette facture, adressez-vous au SGC d'Oyonnax. Adresse : 188 rue Anatole France 01117 OYONNAX Cedex - Mail : sgc_oyonnax-recouvrementcontenueux@dglp.finances.gouv.fr Tel : 04.74.73.17.60 - Horaires téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h.

Voie de recours : Dans un délai de 2 mois suivant la notification du présent acte (art. L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement le tribunal d'instance si le montant de la créance est inférieur ou égal au seuil fixé par l'article R321-1 du code de l'organisation judiciaire ou le tribunal de grande instance au-delà de ce seuil (actuellement fixé à 7600€).

Modalités de règlements :

- 1) Par internet en vous connectant sur : www.payfip.gouv.fr - Identifiant de la collectivité : 083478 - Référence : 2023-EA-00.
- 2) Par TIP. En joignant le talon et un RIB si vos coordonnées bancaires ne sont pas enregistrées ou en cas de changement de compte bancaire.
- 3) Par chèque adressé au Centre d'Encaissements des Finances publiques, libellé à l'ordre du Trésor Public et accompagné du talon TIP de votre facture.
- 4) Payable en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé. Liste consultable sur le site : www.impot.gouv.fr/portail/paiement-proximite.
- 5) Par virement sur le compte de la Banque de France en mentionnant le N° de facture 2023-EA-00- et le nom de la régie des Eaux Bugey-Sud. IBAN : FR87 3000 1006 18EO 1200 0000 093 / BIC : BDFEFRPPCCT

11 Numéro de compteur

Numéro unique qui permet d'identifier votre compteur.

12 Index du compteurL'écart entre les index relevés sur votre compteur (en m³) permet de calculer le volume de consommation qui vous est facturé. Cet index est relevé par un agent de la régie des eaux ou par un prestataire missionné.**13** Prorata temporis

Afin de vous facturer le plus justement possible, la communauté de communes Bugey-Sud calcule vos factures selon la méthode du prorata temporis (en fonction du temps). Elle permet par exemple de facturer votre abonnement au jour près, ou de ventiler votre consommation sur deux ans pour appliquer à chaque part le tarif correspondant voté annuellement en conseil communautaire.

14 Les redevances Agence de l'Eau

Ces redevances sont collectées pour le compte de l'Agence de l'Eau. Elles sont intégralement reversées à cet organisme et n'alimentent pas le budget de la régie. Grâce à ces taxes, l'Agence de l'Eau peut subventionner les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement, mais aussi des travaux de restauration de milieux aquatiques.

15 Les modalités de règlement

Vous retrouvez ici les différents moyens de règlement de votre facture.

La première année de la régie des eaux en chiffres

Pour cette première année, la communauté de communes Bugey-Sud a pu s'appuyer sur les équipes constituées par des agents transférés des régies de Culoz et Belley, et par des recrutements. Elles se sont attachées à poursuivre les nombreux projets et travaux eau et assainissement engagés par les communes en collaboration avec les élus et les personnels techniques, ce qui a permis une continuité de service. Cette année a été aussi marquée par la collecte de toutes les données "abonnés" des communes et l'envoi des premiers cycles de facturation communautaires. Prochaine étape : la mise en place du paiement mensuel des factures.

EXPLOITATION

85
Fuites réparées sur canalisation (hors branchement)

€ 2 500€
Prix moyen de réparation d'une fuite

RELATIONS USAGERS

15 633
Abonnés

€ 21 106
Factures émises

ETUDES ET TRAVAUX

32
Branchements d'eau créés

25
Opérations de travaux engagées



La régie des eaux Bugey-Sud poursuit sa structuration et son développement pour gérer durablement la ressource, sécuriser l'approvisionnement en eau potable pour tous, et assurer un service public de qualité et de proximité.

Pierre Cochonat, vice-président en charge des cycles de l'eau



Matériels hydroéconomiques et récupération des eaux de pluie

La communauté de communes Bugey-Sud lance une opération pour promouvoir une utilisation raisonnée de l'eau et propose des matériels hydroéconomiques permettant de maîtriser voire de réduire sa consommation en eau. A partir de juin 2024, vous pourrez acquérir plusieurs types d'équipement à prix réduit. En effet, grâce aux effets conjugués des prix négociés et des subventions de la communauté de communes Bugey-Sud et de l'Agence de l'Eau, les prix proposés seront inférieurs de 40% à 50%, en fonction du type d'équipement, à ceux habituellement constatés. Les communes pourront aussi bénéficier de cette opération pour équiper leurs bâtiments publics (mairies, écoles, crèches, gymnases...).



Cuve de récupération de 500 litres

Kit cuve complet (incluant robinet, couvercle, et réhausseur)



Cuve de récupération de 1 000 litres

Cuve avec vanne de vidange
Prix moyen constaté (hors livraison) : 170€
Prix proposé par Bugey-Sud (hors livraison) : 110€



Douchette hydro-économique

Débit limité à 7,6 l/min
Prix moyen constaté (hors livraison) : 18€
Prix proposé par Bugey-Sud (hors livraison) : 6€



Pommeau de douche mural hydro-économique et pédagogique

Débit limité à 6,6 l/min



Mousseur

6 l/min, idéal pour robinet de cuisine



Sac économiseur d'eau pour toilettes

Evitement 2 litres par chasse d'eau tirée

Liste de matériels présentée non exhaustive, dans la limite des stocks disponibles.



Calendrier

1

MARS 2024

Attribution de l'appel d'offre

2

MAI 2024

Communication sur les spécificités techniques des équipements à prix réduit

3

JUIN 2024

Prise des commandes

4

JUILLET 2024

Livraison des commandes

La communauté de communes Bugey-Sud a identifié des solutions pour chaque point d'utilisation d'eau.

Que ce soit dans la cuisine, la salle de bains, les toilettes ou les espaces extérieurs, le matériel hydroéconomique se présente comme une réponse polyvalente aux défis de la gestion quantitative de l'eau.

Sur le plan environnemental, le matériel hydroéconomique permet la préservation des ressources hydriques par la maîtrise des consommations à confort équivalent et une prise de conscience de ses propres habitudes.

Ceci témoigne de l'engagement de la communauté de communes Bugey-Sud pour favoriser des pratiques durables et responsables.



“
Conçu pour optimiser l'utilisation de l'eau tout en préservant son efficacité, ce type d'équipement offre une panoplie de bénéfices écologiques.”

Pauline Godet, présidente de la communauté de communes Bugey-Sud



La collecte des biodéchets



A partir d'avril 2024, la communauté de communes Bugey-Sud va déployer 40 composteurs et expérimenter une collecte des biodéchets sur les points d'apport volontaire suivants : Virieu-le-Grand (3 composteurs), Belley (20 composteurs), Culoz-Béon (7 composteurs), Champagne-en-Valromey (3 composteurs), Brégnier-Cordon (2 composteurs) et Artemare (5 composteurs).

Vous pourrez déposer vos déchets (épluchures, restes de repas, ...) dans un conteneur collectable. Un bac à broyat sera mis à disposition pour alimenter au fur et à mesure le conteneur à biodéchets.

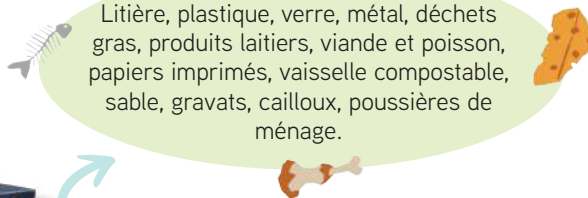
✓ On peut :

Déchets alimentaires : épluchures, restes de repas, produits non consommés périmés, coquilles d'œufs, marc à café et à thé avec filtre papier, fleurs fanées, sachets de thé ou tisane sans l'étiquette
+ mouchoirs en papier et essuie-tout blanc sans écriture ou dessin



✗ On exclut :

Litière, plastique, verre, métal, déchets gras, produits laitiers, viande et poisson, papiers imprimés, vaisselle compostable, sable, gravats, cailloux, poussières de ménage.



1. Déversez vos déchets compostables en vrac sur toute la surface

2. Saupoudrez-les de broyat avec la pelle à broyat pour maintenir l'équilibre du compost.

! **Rappel :** les déchets verts, tontes de pelouse, feuilles mortes, déchets du potager sont à déposer en déchetteries.

Le dépôt de déchets au sol est strictement interdit !

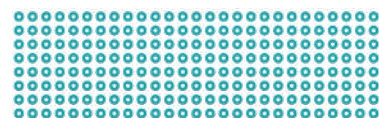


Michel Charles Riera

vice-président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets



Le compostage crée un engrais naturel riche en nutriments pour vos plantes. En adoptant de bonnes pratiques, vous contribuez à préserver l'environnement et à réduire les ordures ménagères !



VISITE DU CENTRE DE TRI ET DE L'INCINÉRATEUR



Dans le cadre de son programme de réduction des déchets, mardi 5 mars, les élus et le conseil de développement de la communauté de communes Bugey-Sud ont visité le centre de tri de Savoie Déchets. Au programme : comprendre le processus de

traitement des déchets, de leur réception en passant par le tri jusqu'à l'envoi dans les filières de recyclage.

Nouvelle collecte de l'amiante en 2024



La communauté de communes Bugey-Sud renouvelle son service de récupération de l'amiante pour les particuliers en 2024 en déchetterie de Belley. **Les samedis 30 mars, 22 juin, 21 septembre, 16 novembre et 14 décembre.**

Gratuit sur inscription uniquement au 04 79 81 41 05



Le portrait

LE PORTRAIT

Géraldine Madrigal et Hervé Joubert Co-présidents de Bugey Développement



Géraldine Madrigal connaît très bien le territoire puisqu'elle vit dans le Bugey depuis 15 ans avec sa famille. Elle est commissaire aux comptes, expert-comptable et associée au sein du cabinet EUREX basé à Virignin et en Savoie.

Hervé Joubert est ingénieur de formation. Originaire de Lyon, il est venu en 1995 contribuer au développement du site de PEL JOB à Belley avant qu'il ne devienne VOLVO, fabricant de mini-pelles pour le monde entier et employant plus de 400 personnes. Il a la charge des infrastructures industrielles de ce site historique du bassin.

Géraldine Madrigal, Hervé Joubert, parlez-nous de Bugey Développement et son rôle sur le territoire Bugey-Sud.

Créée en 1986, l'association vise à réunir les dirigeants d'entreprises du bassin pour se rencontrer, partager sur des difficultés et des bonnes pratiques et identifier les opportunités d'actions communes pour "Réussir Ensemble en Bugey". Sous l'impulsion successive de ses présidents J.P FALCONNIER (CIAT/2009) puis D.PIDOU (SME/2014), elle est devenue un interlocuteur reconnu et référent pour les collectivités et autres structures du monde économique.

A ce jour, Bugey Développement, ce sont 80 entreprises adhérentes représentant près de 3 000 salariés, avec un panel d'activités varié et des tailles d'entreprises très différentes. Le fonctionnement de l'association s'articule autour de 3 commissions mensuelles (Emploi-Formation/Infrastructures-Environnement/Communication). Nous réalisons des actions comme IMPUL'S ou le salon des métiers SMILE, le centre de formation ou encore des projets d'envergure sur l'amélioration des axes routiers ou l'évolution des infrastructures électriques/numériques.

Pourquoi faire une co-présidence ? Quels en sont ses avantages ?

C'est un choix audacieux basé d'abord sur une estime réciproque, et sur la confiance des membres du conseil d'administration. Cela traduit une volonté d'accepter un éclairage parfois différent. Nous misons sur une complémentarité prometteuse que nous souhaitons fructueuse, durablement.

Au sein du binôme, les rôles et contributions sont clairement identifiés :

Géraldine Madrigal a en charge le fonctionnement, la structuration, la gestion administrative et financière et la relation employeur avec la salariée à temps plein de l'association.

Hervé Joubert se consacre au développement, aux représentations extérieures avec les entreprises, élus et acteurs économiques ou participations aux commissions.

Cette co-présidence doit permettre une plus grande disponibilité, une capacité à rayonner plus largement tout en améliorant notre efficacité de fonctionnement interne, en maintenant proximité et convivialité.

Quelles sont les ambitions de Bugey Développement à court et moyen terme ?

L'association doit poursuivre sa transition dans la continuité, rester à l'écoute de ses adhérents, répondre à leurs attentes. Elle doit continuer à capitaliser sur ses événements phares comme IMPUL'S ou le salon des métiers SMILE pour accroître le rayonnement et la notoriété au-delà du bassin. Elle doit se positionner auprès des structures ou organismes experts pour renforcer sa position d'interlocuteur référent pour les

sujets économiques et d'infrastructures. Enfin, elle doit guider les entreprises à prendre leur responsabilité en matière de développement durable en suggérant des orientations éclairantes.

Quels sont les axes de travail commun à la communauté de communes Bugey-Sud et à Bugey Développement ?

Ils tournent tous autour de l'attractivité du territoire pour servir le projet de développement économique conduit par la communauté de communes Bugey-Sud (l'accès au territoire, le foncier, l'hébergement, la formation adaptée, la mise en avant des atouts loisirs et culture, la prise en compte du développement durable...).

Nous devons trouver la bonne clé de fonctionnement pour chacun de ces thèmes.

Les deux structures doivent s'efforcer d'investir temps et énergie pour créer des conditions de collaboration efficace, propices à faire avancer les sujets structurants pour nos entreprises et donc l'économie de notre bassin.

RETOUR EN IMAGES SUR LA SOIRÉE DES ENTREPRISES



+ de photos sur www.ccbugeysud.com



Découvertes



Bugey-Sud se porte candidat à l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire

Dans la continuité du schéma de protection et de valorisation des patrimoines, la communauté de communes Bugey-Sud souhaite renforcer son action en faveur du patrimoine en devenant Pays d'Art et d'Histoire.

Ce label est attribué par le Ministère de la Culture aux territoires qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. Son obtention se déroule sur un temps long (environ 5 ans).

A travers cette labélisation, Bugey-Sud concrétise son souhait de placer le patrimoine au cœur de son projet de territoire.

En effet, depuis 2022, les actions de valorisation du patrimoine portées par la communauté de communes Bugey-Sud et l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier ont vocation à tendre vers l'obtention du label avec les parcours à énigmes, le programme de visites, le lancement d'une offre de géocaching, d'une exposition ou d'une offre scolaire...

L'obtention du label permettrait à la communauté de communes Bugey-Sud de bénéficier d'un nouveau réseau d'expertise, et de pérenniser une politique patrimoniale adaptée aux besoins et aux moyens du territoire.

Les pieds dans le local spécial BUGEY SUD

Les Pieds dans le Local®, l'événement qui met en lumière les savoir-faire du Bugey-Sud !

L'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier organise des temps forts gratuits, accessibles à tous, sur les savoir-faire du Bugey-Sud !

En 2023, la 1^{ère} édition spéciale artisanat local a programmé 7 visites et attiré près de 90 participants. La 2^{ème} édition spéciale production locale comptait 11 visites et 210 participants.

En 2024, 3 éditions seront proposées autour de l'artisanat local (au printemps), du monde viticole (en juillet) et de la production locale (hors vins) en octobre. Venez découvrir gratuitement, en famille ou entre amis, les artistes, les artisans ou les exploitations agricoles qui façonnent le territoire.

Poussez les portes des petites entreprises locales, parfois méconnues et qui recèlent d'Ain'crovables talents !

Programme sur www.bugeysud-tourisme.fr



6 000

PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX ACTIONS PATRIMONIALES EN 2023



2 200

PERSONNES ONT PARTICIPÉ AU WEEK-END DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Des aides financières pour rénover votre logement

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Précarité énergétique



Habitat indigne



Autonomie



Vacance

**Vous avez un projet de rénovation de votre logement ? Un numéro unique pour tous vos projets :
04 79 42 33 46**

La communauté de communes Bugey-Sud lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
D'une durée de 3 ans, l'OPAH permet aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour des travaux de réhabilitation, et d'amélioration des logements ou des parties communes de leur immeuble (monopropriété ou copropriété).



Pour en savoir + : www.ccbugeysud.com



BUGEYSUD
Communauté de communes